

04-MAR-2010

2009-3240

COMMERCIAL

CANADA

SANAFOAM®
VAPOROOTER®

II

FUMIGANT MOUSSANT
ÉLIMINE LES RACINES DANS LES CONDUITES D'ÉGOUT
N'ENDOMMAGERA PAS LES ARBRES, NON-SYSTÉMIQUE

Une formulation de métam-sodium avec dichlobénil

Garantie :

Métam-sodium (anhydre)24,25 %

Dichlobénil1,95 %

Airrigation Engineering Co. Inc.
Douglas Products and Packaging
1550E, Old 210 Highway
Liberty (MO) 64068-9459

N° D'HOMOLOGATION 15123 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

BREVET AMÉRICAIN 3,741,807

DANGER POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

IRRITANT POUR LA PEAU, VOIR LES AUTRES MISES EN GARDE SUR L'ÉTIQUETTE

**POIDS PAR LITRE : 1,15 KILOGRAMMES, LA BOÎTE CONTIENT UN RÉCIPIENT DE
18,9 LITRES ET UN SAC DE 0,9 LITRE**

ON RECOMMANDE DE CONFIER L'UTILISATION À UN PERSONNEL QUALIFIÉ

DANGER
PRÉCAUTIONS
ARRÊTER!

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PORTER TOUT L'ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION REQUIS, Y COMPRIS UN RESPIRATEUR APPROUVÉ POUR USAGE EN PRÉSENCE DE MÉTAM-SODIUM. LES GANTS DOIVENT ÊTRE RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES ET MUNIS D'UNE MANCHETTE PROTÉGEANT L'AVANT-BRAS.

NE PAS UTILISER CE PRODUIT DANS UN ENDROIT RESTREINT SANS VENTILATION SUFFISANTE.

Éviter de pénétrer dans les trous d'homme et les espaces restreints. Lorsqu'il est absolument nécessaire d'y entrer, on doit porter tout l'équipement de sécurité et de protection exigé par la loi.

- Lorsqu'on traite les conduites secondaires d'une maison, il faut utiliser des bouchons pour empêcher la mousse et les émanations de remonter dans le bâtiment. On peut obtenir des bouchons gonflables auprès d'Airrigation Engineering Co., Inc.
- Peut être nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
- Irritant pour la peau et les yeux.
- Irritant pour le nez et la gorge.
- Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
- Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Tenir les enfants et les animaux de compagnie hors de la zone de traitement.

GARDER À L'ÉCART DES PELOUSES ET DES PLANTES UTILES :

Ne pas déverser ni jeter les restes de solution à moins d'un mètre de la limite du feuillage des plantes, des arbustes et des arbres. En cas de déversement excessif sur la chaussée ou autre surface revêtue à proximité de plantes en croissance, rincer immédiatement le produit renversé avec un jet d'eau à pression modérée, afin d'empêcher les émanations de dériver vers des zones critiques.

PREMIERS SOINS

- En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente
- En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

- Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

UTILISER LA SOLUTION PROMPTEMENT APRÈS L'AVOIR PRÉPARÉE. Après chaque journée de travail, bien laver et rincer tout l'équipement avec de l'eau.

L'EFFLUENT PROVENANT DE CONDUITES TRAITÉES PEUT ÊTRE NOCIF POUR LES POISSONS ET AUTRES ORGANISMES AQUATIQUES.

NE PAS UTILISER CE PRODUIT DANS DES ENDROITS RESTREINTS SANS VENTILATION SUFFISANTE.

AVIS SPÉCIAL : SANAFOAM® VAPOROOTER® II ne doit pas être utilisé pour traiter des racines dans des égouts pluviaux ou autres conduits d'évacuation dont l'eau ne sera pas traitée ni contrôlée.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

SANAFOAM® VAPOROOTER® II est une formulation moussante et tensioactive de métam-sodium plus dichlobénil qui doit être diluée dans l'eau.

SANAFOAM® VAPOROOTER® II est un produit chimique non systémique qui permet de supprimer les racines dans les conduites principales d'égout, les tuyaux d'évacuation et autres conduits. Seulement les racines et autres dépôts organiques dans les canalisations d'égout sont affectés par SANAFOAM® VAPOROOTER® II.

Chaque emballage de SANAFOAM® VAPOROOTER® II contient deux unités distinctes à l'intérieur d'un même contenant en carton-fibre : un sac en plastique renfermant l'herbicide dichlobénil en poudre et un contenant en plastique renfermant le concentré liquide SANAFOAM® VAPOROOTER® II.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE

1. Ouvrir le contenant extérieur en carton-fibre et retirer le sac en plastique qui contient l'herbicide dichlobénil.
2. Sortir le contenant intérieur en plastique qui contient le liquide SANAFOAM® VAPOROOTER® II.
3. Verser soigneusement le contenu du sac en plastique dans le contenant du concentré liquide SANAFOAM® VAPOROOTER® II. MÉLANGER À FOND JUSQU'À CE QUE LE DICHLOBÉNIL EN POUDRE SOIT COMPLÈTEMENT INCORPORÉ.
4. Transférer le mélange dans le réservoir à solution FOAMAKER. Le réservoir doit contenir la quantité exacte d'eau.
5. Rincer le contenant et verser les rinçures dans le réservoir à solution.
6. Éliminer le contenant conformément aux directives prévues à cet effet.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE : Ne pas entreposer près des la nourriture humaine ou animale. Garder le contenant fermé hermétiquement entre chaque utilisation. Ne pas entreposer à une température inférieure à 1 °C ou supérieure à 32 °C.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Suivre la réglementation provinciale en ce qui concerne tout nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tous renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement, ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI DE SANAFOAM® VAPOROOTER® II AVEC UN GÉNÉRATEUR DE MOUSSE FOAMAKER

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Pour obtenir des renseignements additionnels sur des usages particuliers, communiquer avec le représentant commercial ou avec le fabricant. Toutes les utilisations doivent se conformer aux méthodes stipulées et aux systèmes mis au point par Airrigation Engineering Co., Inc.

Il faut faire preuve de prudence pour s'assurer que la mousse ne s'infiltre pas dans des structures adjacentes. Airrigation Engineering Co., Inc. ne sera pas tenue responsable si l'on ne suit pas attentivement les instructions figurant sur l'étiquette et le manuel de l'utilisateur.

(1.) DÉTERMINER QUELS CONDUITS COLLECTEURS PRÉSENTENT DES PROBLÈMES DE RACINES. Commencer par le premier trou d'homme à l'extrémité du conduit en amont.

L'utilisateur doit faire preuve de prudence lorsqu'il choisit la méthode appropriée de traitement avec la mousse. Pour travailler en toute sécurité, il faut tenir compte de la pente, du débit, des raccordements avec des conduites secondaires, de la canalisation, des obstructions, du terrain et autres facteurs pertinents.

(2.) DÉTERMINER LA QUANTITÉ DE MOUSSE REQUISE. À l'aide du tableau ci-dessous, calculer la quantité de mousse nécessaire pour traiter une section d'égout en multipliant la longueur du tuyau par la quantité de mousse requise pour chaque mètre.

CAPACITÉ DU TUYAU D'ÉGOUT	
Diamètre du tuyau	Litres de mousse pour chaque mètre
100 mm	8 L/m
150 mm	18 L/m
200 mm	31 L/m
225 mm	41 L/m
250 mm	50 L/m
300 mm	74 L/m

Exemple : Un tuyau de 150 mm exige 18 litres de mousse par mètre pour remplir la canalisation. Par conséquent, 2 196 litres de mousse vont remplir un tuyau de 150 mm mesurant 122 m de longueur. Pour tenir compte de la mousse qui pénètre dans les conduites secondaires ou qui s'échappe du tuyau, ajouter un facteur de protection de 10 % à 25 % aux calculs.

(3.) MÉLANGER COMME SUIT POUR PRODUIRE LA QUANTITÉ DÉSIRÉE DE MOUSSE :

SANAFOAM® VAPOROOTER® II		
Instructions pour le mélange		
Eau	Ajouter 5 % de SANAFOAM® VAPOROOTER®	Mousse produite
10 L	0,5 L	207 litres
20 L	1,0 L	415 litres
30 L	1,5 L	620 litres
50 L	2,5 L	1 035 litres
100 L	5,0 L	2 070 litres
200 L	10,0 L	4 135 litres

Exemple : 200 litres d'eau plus 10 litres de SANAFOAM® VAPOROOTER® produiront 4 135 litres de mousse.

(4.) APPLICATION DE LA MOUSSE DANS UNE CONDUITE PRINCIPALE : Introduire le boyau d'écoulement de la mousse dans toute la section de la conduite à traiter. Démarrer l'appareil producteur de mousse et retirer le boyau à une vitesse calculée pour remplir complètement la conduite (en se basant sur le guide d'utilisation qui accompagne l'appareil), jusqu'à ce que la mousse soit visible au trou d'homme d'entrée. Employer un équipement spécialisé pour introduire la mousse dans les conduites d'égout.

(5.) TRAITEMENT DE LA CONDUITE SECONDAIRE D'UN ÉDIFICE : Afin de prévenir tout débordement de mousse et/ou une éruption du bouchon, s'assurer d'utiliser un boyau spécialisé qui est bien mis en place et gonflé dans l'orifice de nettoyage lors de l'application de la mousse. Laisser fonctionner l'appareil générateur de mousse jusqu'à ce que la quantité requise ait été produite, tel qu'indiqué dans le guide d'utilisation fourni avec l'équipement.

Les générateurs FOAMAKER® sont fabriqués pour la compagnie A Irrigation selon ses spécifications, et sont disponibles auprès d'A Irrigation.

COMMERCIAL

CANADA

SANAFOAM®
VAPOROOTER®
II

**FUMIGANT MOUSSANT
ÉLIMINE LES RACINES DANS LES CONDUITES D'ÉGOUT
N'ENDOMMAGERA PAS LES ARBRES, NON-SYSTÉMIQUE**

Une formulation de métam-sodium avec dichlobénil

Garantie :

Métam-sodium (anhydre)24,25 %
Dichlobénil 1,95 %

Airrigation Engineering Co. Inc.
Douglas Products and Packaging
1550E, Old 210 Highway
Liberty (MO) 64068-9459

BREVET AMÉRICAIN 3,741,807

N° D'HOMOLOGATION 15123 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

IRRITANT POUR LA PEAU, VOIR LES AUTRES MISES EN GARDE SUR L'ÉTIQUETTE

Poids par litre : 1,15 kilogramme, 0,94 litres net

ON RECOMMANDE DE CONFIER L'UTILISATION À UN PERSONNEL QUALIFIÉ

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

SANAFOAM® VAPOROOTER® II est une formulation moussante et tensioactive de métam-sodium plus dichlobénil qui doit être diluée dans l'eau.

SANAFOAM® VAPOROOTER® II est un produit chimique non systémique qui permet de supprimer les racines dans les conduites principales d'égout, les tuyaux d'évacuation et autres conduits. Seulement les racines et autres dépôts organiques dans les canalisations d'égout sont affectés par SANAFOAM® VAPOROOTER® II.

Chaque emballage de SANAFOAM® VAPOROOTER® II contient deux unités distinctes à l'intérieur d'un même contenant en carton-fibre : un sac en plastique renfermant l'herbicide dichlobénil en poudre et un contenant en plastique renfermant le concentré liquide SANAFOAM® VAPOROOTER® II.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE

1. Ouvrir le contenant extérieur en carton-fibre et retirer le sac en plastique qui contient l'herbicide dichlobénil.
2. Sortir le contenant intérieur en plastique qui contient le liquide SANAFOAM® VAPOROOTER® II.
3. Verser soigneusement le contenu du sac en plastique dans le contenant du concentré liquide SANAFOAM® VAPOROOTER® II. MÉLANGER À FOND JUSQU'À CE QUE LE DICHLOBÉNIL EN POUVRE SOIT COMPLÈTEMENT INCORPORÉ.
4. Transférer le mélange dans le réservoir à solution FOAMAKER. Le réservoir doit contenir la quantité exacte d'eau.
5. Rincer le contenant et verser les rinçures dans le réservoir à solution.
6. Éliminer le contenant conformément aux directives prévues à cet effet.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE : Ne pas entreposer près des la nourriture humaine ou animale. Garder le contenant fermé hermétiquement entre chaque utilisation. Ne pas entreposer à une température inférieure à 1 °C ou supérieure à 32 °C.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Suivre la réglementation provinciale en ce qui concerne tout nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

5. Pour tous renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement, ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DANGER PRÉCAUTIONS ARRÊTER!
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
PORTER TOUT L'ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION REQUIS,
Y COMPRIS UN RESPIRATEUR APPROUVÉ POUR USAGE EN PRÉSENCE DE MÉTAM-
SODIUM. LES GANTS DOIVENT ÊTRE RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES ET MUNIS
D'UNE MANCHETTE PROTÉGEANT L'AVANT-BRAS.

**NE PAS UTILISER CE PRODUIT DANS UN ENDROIT RESTREINT SANS VENTILATION
SUFFISANTE.**

Éviter de pénétrer dans les trous d'homme et les espaces restreints. Lorsqu'il est absolument nécessaire d'y entrer, on doit porter tout l'équipement de sécurité et de protection exigé par la loi.

- Lorsqu'on traite les conduites secondaires d'une maison, il faut utiliser des bouchons pour empêcher la mousse et les émanations de remonter dans le bâtiment. On peut obtenir des bouchons gonflables auprès d'Airrigation Engineering Co., Inc.
- Peut être nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
- Irritant pour la peau et les yeux.
- Irritant pour le nez et la gorge.
- Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
- Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Tenir les enfants et les animaux de compagnie hors de la zone de traitement.

GARDER À L'ÉCART DES PELOUSES ET DES PLANTES UTILES :

Ne pas déverser ni jeter les restes de solution à moins d'un mètre de la limite du feuillage des plantes, des arbustes et des arbres. En cas de déversement excessif sur la chaussée ou autre surface revêtue à proximité de plantes en croissance, rincer immédiatement le produit renversé avec un jet d'eau à pression modérée, afin d'empêcher les émanations de dériver vers des zones critiques.

PREMIERS SOINS

- En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

- En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

UTILISER LA SOLUTION PROMPTEMENT APRÈS L'AVOIR PRÉPARÉE. Après chaque journée de travail, bien laver et rincer tout l'équipement avec de l'eau.

L'EFFLUENT PROVENANT DE CONDUITES TRAITÉES PEUT ÊTRE NOCIF POUR LES POISSONS ET AUTRES ORGANISMES AQUATIQUES.

NE PAS UTILISER CE PRODUIT DANS DES ENDROITS RESTREINTS SANS VENTILATION SUFFISANTE.

AVIS SPÉCIAL : SANAFOAM® VAPOROOTER® Il ne doit pas être utilisé pour traiter des racines dans des égouts pluviaux ou autres conduits d'évacuation dont l'eau ne sera pas traitée ni contrôlée.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Pour obtenir des renseignements additionnels sur des usages particuliers, communiquer avec le représentant commercial ou avec le fabricant. Toutes les utilisations doivent se conformer aux méthodes stipulées et aux systèmes mis au point par Airrigation Engineering Co., Inc.

Il faut faire preuve de prudence pour s'assurer que la mousse ne s'infiltre pas dans des structures adjacentes. Airrigation Engineering Co., Inc. ne sera pas tenue responsable si l'on ne suit pas attentivement les instructions figurant sur l'étiquette et le manuel de l'utilisateur.

MODE D'EMPLOI DE SANAFOAM® VAPOROOTER® II AVEC UN GÉNÉRATEUR DE MOUSSE FOAMAKER

1. DÉTERMINER QUELS CONDUITS COLLECTEURS PRÉSENTENT DES PROBLÈMES DE RACINES. Commencer par le premier trou d'homme à l'extrémité du conduit en amont.

L'utilisateur doit faire preuve de prudence lorsqu'il choisit la méthode appropriée de traitement avec la mousse. Pour travailler en toute sécurité, il faut tenir compte de la pente, du débit, des raccordements avec des conduites secondaires, de la canalisation, des obstructions, du terrain et autres facteurs pertinents.

2. DÉTERMINER LA QUANTITÉ DE MOUSSE REQUISE. À l'aide du tableau ci-dessous, calculer la quantité de mousse nécessaire pour traiter une section d'égout en multipliant la longueur du tuyau par la quantité de mousse requise pour chaque mètre.

3. MÉLANGER COMME SUIT POUR PRODUIRE LA QUANTITÉ DÉSIRÉE DE MOUSSE :

CAPACITÉ DU TUYAU D'ÉGOUT	
Diamètre du tuyau	Litres de mousse pour chaque mètre
100 mm	8 L/m
150 mm	18 L/m
200 mm	31 L/m
225 mm	41 L/m
250 mm	50 L/m
300 mm	74 L/m

Exemple : Un tuyau de 150 mm exige 18 litres de mousse par mètre pour remplir la canalisation. Par conséquent, 2 196 litres de mousse vont remplir un tuyau de 150 mm mesurant 122 m de longueur. Pour tenir compte de la mousse qui pénètre dans les conduites secondaires ou qui s'échappe du tuyau, ajouter un facteur de protection de 10 % à 25 % aux calculs.

SANAFOAM® VAPOROOTER® II		
Instructions pour le mélange		
Eau	Ajouter 5 % de SANAFOAM® VAPOROOTER®	Mousse produite
10 L	0,5 L	207 litres
20 L	1,0 L	415 litres
30 L	1,5 L	620 litres
50 L	2,5 L	1 035 litres
100 L	5,0 L	2 070 litres
200 L	10,0 L	4 135 litres

Exemple : 200 litres d'eau plus 10 litres de SANAFOAM® VAPOROOTER® produiront 4 135 litres de mousse.

4. APPLICATION DE LA MOUSSE DANS UNE CONDUITE PRINCIPALE : Introduire le boyau d'écoulement de la mousse dans toute la section de la conduite à traiter. Démarrer l'appareil producteur de mousse et retirer le boyau à une vitesse calculée pour remplir complètement la conduite (en se basant sur le guide d'utilisation qui accompagne l'appareil), jusqu'à ce que la mousse soit visible au trou d'homme d'entrée. Employer un équipement spécialisé pour introduire la mousse dans les conduites d'égout.
5. TRAITEMENT DE LA CONDUITE SECONDAIRE D'UN ÉDIFICE : Afin de prévenir tout débordement de mousse et/ou une éruption du bouchon, s'assurer d'utiliser un boyau spécialisé qui est bien mis en place et gonflé dans l'orifice de nettoyage lors de l'application de la mousse. Laisser fonctionner l'appareil générateur de mousse jusqu'à ce que la quantité requise ait été produite, tel qu'indiqué dans le guide d'utilisation fourni avec l'équipement.

Les générateurs FOAMAKER® sont fabriqués pour la compagnie Airrigation selon ses spécifications, et sont disponibles auprès d'Airrigation.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))